

**CONSIGNES AU JURY RELATIVES A L'EPREUVE DE  
CONNAISSANCE DES MILIEUX ET METHODES DE TRAVAIL  
POUR LES CANDIDATS SCOLAIRES**

**1- RAPPORT DE STAGE**

- 2 rapports minimum
- 3 rapports maximum

- ♦ Ils doivent être déposés au centre d'examen, 8 jours avant l'épreuve orale.
- ♦ Le jury de connaissance des milieux et méthodes de travail doit consulter les rapports de stage avant l'épreuve orale (banalisée une journée).
- ♦ Lecture et notation
- ♦ Préparation des questions pour l'épreuve orale.

**2 - NOTATION**

*a) des rapports :*

- note /6 \* présentation soin : 1 point
- \* organisation, structure : 1 point
- \* contenu : 4 points

**Remarque : tout rapport non parvenu à la date fixée par le centre d'examen ne sera pas noté.**

**3 - ENTRETIEN**

*b) des questions :*

→ concernant les lieux de stage et les savoirs technologiques associés de C.M.M.T. : 7 points

3 questions minimum : 1 question sur la connaissance de l'usager, compréhension du milieu professionnel et des règles professionnelles.

→ questions relatives aux sciences appliquées : 7 points

2 questions minimum .

\* ces deux questions doivent être totalement différentes de celles concernant les lieux de stage.

ex : équilibre des menus  
la ventilation  
l'éclairage  
les différents appareils (description et fonction)

♦ **TOTAL**

Le jury arrête la note définitive sur 20 au demi-point.

**4 - ORGANISATION DE L'EPREUVE ORALE :**

- ♦ Convoquer les élèves toutes les 20 minutes.
- ♦ Un candidat prépare pendant 20 minutes.
- ♦ Un autre candidat passe l'entretien orale pendant 20 minutes.
- ♦ L'évaluation orale est réalisée au terme de chaque entretien.

**Remarque :**

- ♦ Pour 12 candidats, il faut prévoir une journée de préparation et une journée d'interrogation des candidats.

Groupement académique EST	Session JUIN 2006	CONSIGNES CANDIDATS SCOLAIRES	
<b>C.A.P. EMPLOYÉ TECHNIQUE DE COLLECTIVITÉS</b>			
Épreuve : 2.4 - C.M.M.T.	Durée : 40 minutes	Coef : 3	page 1/1

**CONSIGNES AU JURY RELATIVES A L'EPREUVE DE  
CONNAISSANCE DES MILIEUX ET METHODES DE TRAVAIL  
POUR LES CANDIDATS ISOLES**

**Présentation des rapports de stage**

- \* Si le dossier existe, il doit être pris en considération. Dans ce cas, se référer au barème des candidats scolaires.
- \* Le dossier de stage n'est pas obligatoire ; dans ce cas, vous référer aux consignes suivantes :

♦ **ENTRETIEN**

Préparation : 20 min.                      Entretien 20 min.

Le jury pose des questions relatives à une activité professionnelle ou à une activité.

---

3 questions minimum - 10 points

Questions sur la connaissance de l'usager.  
Compréhension du milieu professionnel et des règles professionnelles.

Questions relatives aux sciences appliquées :

2 questions minimum : 10 points

Ces questions peuvent être indépendantes de l'activité professionnelle.

**Exemples** : Equilibre des menus

La ventilation

L'éclairage

Les différents appareils (description et fonction).

Groupement académique EST	Session JUIN 2006	CONSIGNES CANDIDATS ISOLES	
<b>C.A.P. EMPLOYÉ TECHNIQUE DE COLLECTIVITÉS</b>			
Épreuve : 2.4 - C.M.M.T.	Durée. : 40 minutes	Coef : 3	page 1/1

# CONNAISSANCE DES MILIEUX ET METHODES DE TRAVAIL

## GRILLE DE NOTATION

CRITERES DE NOTATION	NOTE SUR	Cand. n°	Cand. n°	Cand. n°	Cand. n°	Cand. n°	Cand. n°	Cand. n°	Cand. n°	Cand. n°	Cand. n°	Cand. n°
<u>Rapport sur :</u> - le soin (1 point) - l'organisation (1 point) - le contenu (4 points) <b>6 points</b>												
<u>Entretien :</u> Questions relatives au lieu de stage <b>7 points</b>												
<u>Entretien :</u> Question relatives aux Sciences appliquées. <b>7 points</b>												
<b>TOTAL</b> (au demi-point) <b>/20 pts</b>												

Groupement académique EST	SESSION JUIN 2006	GRILLE DE NOTATION
<b>C.A.P. EMPLOYÉ TECHNIQUE DE COLLECTIVITÉS</b>		
Épreuve : 2.4 – C.M.M.L.T	Durée : 40 minutes	Coef. : 3
		page 1/1